

**SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT
DES COLLECTIVITÉS (S.A.D.C.)
DE LA M.R.C. DE MASKINONGÉ**

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

au 31 mars 2020

**SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT
DES COLLECTIVITÉS (S.A.D.C.)
DE LA M.R.C. DE MASKINONGÉ**

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	2-3
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats du fonds d'administration	4
Résultats des fonds affectés	5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9-17
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	
Annexe A - Résultats du fonds d'administration par projets	18

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
**SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS
DE LA MRC DE MASKINONGÉ (S.A.D.C.)**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS DE LA MRC DE MASKINONGÉ (S.A.D.C.), qui comprennent le bilan au 31 mars 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers ont été établis pour satisfaire à l'entente de contribution conclue en date du 18 juillet 2019 avec l'Agence de développement économique du Canada.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autre point
Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

La Société s'est conformée à l'entente signée avec l'Agence de développement économique du Canada. Tous les coûts réclamés durant la période de financement ont été payés ou sont adéquatement pourvus pour paiements au 31 mars 2020.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Autre point

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaire : La Société s'est conformée à l'entente signée avec l'Agence de développement économique du Canada. Tous les coûts réclamés durant la période de financement ont été payés ou sont adéquatement pourvus pour paiements au 31 mars 2020.

Observation – Événements postérieurs à la date du bilan

Sans pour autant modifier notre conclusion, nous attirons l'attention du lecteur sur la note 14 des états financiers qui décrit la situation dans le contexte de la pandémie mondiale de la COVID-19 déclarée par l'Organisation mondiale de la santé.

Isabelle Lessard CPA, CA

Lessard & Associé CPA inc.

Louiseville, le 17 juin 2020

Par: Isabelle Lessard, CPA auditrice, CA

Permis de comptabilité publique no A126421

Lessard
& Associé CPA inc.

**SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS
DE LA M.R.C. DE MASKINONGÉ (S.A.D.C.)**

RÉSULTATS DU FONDS D'ADMINISTRATION
exercice terminé le 31 mars

	2 0 2 0	2 0 1 9
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions - Gouvernement fédéral	563 779	563 312
Autres	128 838	73 295
	692 617	636 607
CHARGES		
Salaires et charges sociales	434 423	435 355
Honoraires professionnels	35 551	84 293
Honoraires de comptabilité		768
Charges locatives	31 508	30 897
Subventions salariales versées	32 378	28 049
Frais reliés aux activités	21 555	23 958
Publicité et communications	23 874	18 479
Voyages et déplacements	12 394	13 335
Entretien et réparations	10 254	9 027
Frais de réunions et colloques	8 120	8 191
Cotisations et associations	4 529	3 826
Assurances	3 828	3 806
Télécommunications	5 313	3 675
Perfectionnement et formation	10 429	3 410
Location d'équipements	2 825	2 891
Fournitures de bureau	1 712	1 967
Frais de représentation	845	1 169
Intérêts et frais bancaires	650	629
Acquisitions d'immobilisations corporelles	2 558	2 526
	642 746	676 251
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	49 871	(39 644)

**SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS
DE LA M.R.C. DE MASKINONGÉ (S.A.D.C.)**

RÉSULTATS DES FONDS AFFECTÉS
exercice terminé le 31 mars

			2020	2019
	FONDS D'INVESTISSE- MENT	FONDS STRATÉGIE JEUNESSE	TOTAL	TOTAL
	\$	\$	\$	\$
PRODUITS				
Intérêts sur les placements	245 276	14 557	259 833	233 917
Autres	23 434	5 171	28 605	30 650
	268 710	19 728	288 438	264 567
CHARGES				
Prêts douteux et irrécouvrables	45 969	2 065	48 034	17 481
Frais de logiciel	300		300	300
Frais d'étude de dossiers	1 663		1 663	1 622
Honoraires professionnels				573
Intérêts et frais bancaires	1 042	72	1 114	950
Intérêts sur la dette à long terme		3 021	3 021	4 106
	48 974	5 158	54 132	25 032
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES				
	219 736	14 570	234 306	239 535

**SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS
DE LA M.R.C. DE MASKINONGÉ (S.A.D.C.)**

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
exercice terminé le 31 mars

					2020	2019
	FONDS D'ADMINIS- TRATION	FONDS DES IMMOBILISA- TIONS	FONDS D'INVESTISSE- MENT	FONDS STRATÉGIE JEUNESSE	TOTAL	TOTAL
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début		43 780	3 134 252	415 522	3 593 554	3 395 141
Excédent des produits sur les charges	49 871		219 736	14 570	284 177	199 891
Virements interfonds (note 3)	(49 871)		49 871			
Acquisitions d'immobilisations		2 558			2 558	2 526
Cessions et radiations d'immobilisations		(6 047)			(6 047)	(4 004)
Solde à la fin		40 291	3 403 859	430 092	3 874 242	3 593 554

**SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS
DE LA M.R.C. DE MASKINONGÉ (S.A.D.C.)**

BILAN
au 31 mars

					2020	2019
	FONDS D'ADMINIS- TRATION	FONDS DES IMMOBILISA- TIONS	FONDS D'INVESTISSE- MENT	FONDS STRATÉGIE JEUNESSE	TOTAL	TOTAL
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF À COURT TERME						
Encaisse	55 151		582 901	34 378	672 430	528 094
Placements temporaires (note 4)			94 474	21 989	116 463	110 817
Débiteurs (note 5)	68 071		68 543	37 077	173 691	125 659
Frais payés d'avance	2 041				2 041	5 038
Tranche à moins d'un an des placements (note 6)			850 036	140 366	990 402	1 191 258
	125 263		1 595 954	233 810	1 955 027	1 960 866
PLACEMENTS (note 6)			1 844 254	286 762	2 131 016	1 802 222
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 7)		40 291			40 291	43 780
	125 263	40 291	3 440 208	520 572	4 126 334	3 806 868
PASSIF À COURT TERME						
Créditeurs (note 9)	125 263		36 349		161 612	100 416
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme (note 10)				20 761	20 761	22 422
	125 263		36 349	20 761	182 373	122 838
DETTE À LONG TERME (note 10)				69 719	69 719	90 476
	125 263		36 349	90 480	252 092	213 314
ACTIF NET						
Investi en immobilisations		40 291			40 291	43 780
Affecté (note 11)			3 403 859	430 092	3 833 951	3 549 774
		40 291	3 403 859	430 092	3 874 242	3 593 554
	125 263	40 291	3 440 208	520 572	4 126 334	3 806 868

POUR LE CONSEIL, Administrateur (s),

**SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS
DE LA M.R.C. DE MASKINONGÉ (S.A.D.C.)**

FLUX DE TRÉSORERIE
exercice terminé le 31 mars

	2 0 2 0	2 0 1 9
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	284 177	199 891
Ajustements pour :		
Variation des provisions pour prêts douteux	41 476	17 482
Radiations de prêts	6 557	
	332 210	217 373
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Placements temporaires	(5 646)	(5 647)
Débiteurs	(48 032)	132 369
Frais payés d'avance	2 997	(2 025)
Créditeurs	61 196	(184 820)
	10 515	(60 123)
	342 725	157 250
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(22 418)	(70 576)
	(22 418)	(70 576)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Nouveaux placements	(1 342 252)	(1 706 654)
Remboursements de placements	1 166 281	1 444 459
	(175 971)	(262 195)
Variation de la trésorerie	144 336	(175 521)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	528 094	703 615
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	672 430	528 094

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

**SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS
DE LA M.R.C. DE MASKINONGÉ (S.A.D.C.)**

NOTES COMPLÉMENTAIRES
exercice terminé le 31 mars 2020

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La société, constituée en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes en tant que Personne Morale sans but Lucratif, a pour but de favoriser le développement des petites et moyennes entreprises. La société gère des fonds d'investissement destinés à la création d'emplois par le biais d'aide financière et techniques qu'elle apporte au démarrage ou à l'expansion d'entreprises localisées sur son territoire. La société est donc exonérée d'impôts selon la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les méthodes comptables stipulées dans l'entente de contribution conclue en date du 18 juillet 2019 avec Développement Économique Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Les principales estimations portent sur la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge, la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentations directes de l'actif net.

Comptabilité par fonds

La société comptabilise ses apports selon la méthode de la comptabilité par fonds affectés à l'administration, aux immobilisations corporelles et aux investissements. Les fonds utilisés sont les suivants:

Le fonds d'administration rend compte des activités menées par la société en matière de prestation de services et d'administration.

Le fonds d'immobilisations corporelles présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles.

**SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS
DE LA M.R.C. DE MASKINONGÉ (S.A.D.C.)**

NOTES COMPLÉMENTAIRES
exercice terminé le 31 mars 2020

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les fonds d'investissement sont utilisés pour la gestion de portefeuilles financés par des contributions du gouvernement fédéral. Ceux-ci comportent un volet général (Fonds d'investissement) et un volet destiné aux jeunes entrepreneurs (Fonds Stratégie Jeunesse).

Trésorerie et équivalent de trésorerie

La politique de la société consiste à présenter dans la trésorerie et équivalents de trésorerie les soldes incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées au coût. Les acquisitions ainsi que le produit de leur cession sont imputés directement aux résultats de l'exercice et leur coût est comptabilisé au fonds d'immobilisations corporelles. Le mobilier de bureau est radié 10 ans après son acquisition et le matériel informatique 3 ans suite à son acquisition.

Instruments financiers

i) Évaluation des instruments

La société évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements temporaires, des subventions à recevoir, des clients, des intérêts à recevoir et des placements. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et frais courus, des salaires et vacances, des contributions et autres revenus reportés et de la dette à long terme.

ii) Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la société détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la société détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

**SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS
DE LA M.R.C. DE MASKINONGÉ (S.A.D.C.)**

NOTES COMPLÉMENTAIRES
exercice terminé le 31 mars 2020

3. VIREMENTS INTERFONDS

Le surplus réalisé au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2020, d'un montant de 49 871 \$ fera l'objet d'un transfert du Fonds d'administration au Fonds d'investissement (un déficit de 36 644 \$ avait été comblé par un transfert du Fonds d'investissement au Fonds d'administration en 2019).

4. PLACEMENTS TEMPORAIRES

	2020	2019
	\$	\$

Les placements temporaires dont les intérêts variables sont déterminés par le Réseau des S.A.D.C., sont constitués des montants suivants encaissables à demande:

FONDS D'INVESTISSEMENT

Fonds commun des S.A.D.C.	94 474	91 811
---------------------------	--------	--------

FONDS STRATÉGIE JEUNESSE

Fonds commun des S.A.D.C.	21 989	19 006
---------------------------	--------	--------

5. DÉBITEURS

FONDS D'ADMINISTRATION

Subventions à recevoir	60 954	69 959
Clients	1 600	583
Taxes de vente	5 351	7 898
Avances à d'autres fonds, sans intérêt	166	
	68 071	78 440

FONDS D'INVESTISSEMENT

Intérêts à recevoir	18 672	6 533
Avances à d'autres fonds, sans intérêt	49 871	40 404
	68 543	46 937

FONDS STRATÉGIE JEUNESSE

Intérêts à recevoir	894	282
Avances à d'autres fonds, sans intérêt	36 183	
	37 077	282

**SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS
DE LA M.R.C. DE MASKINONGÉ (S.A.D.C.)**

NOTES COMPLÉMENTAIRES
exercice terminé le 31 mars 2020

	2 0 2 0	2 0 1 9
	\$	\$
6. PLACEMENTS		
FONDS D'INVESTISSEMENT		
Solde au début		
Prêts garantis par des cautionnements personnels, des hypothèques mobilières et immobilières, taux variant entre 5,45 % et 10,45 %, échéant jusqu'en 2032 (provision pour pertes de 246 628 \$)	2 772 028	2 465 214
Prêts sans garantie, taux variant entre 5,2 % et 6,45 %, échéant jusqu'en 2021 (aucune provision pour pertes)	4 903	10 940
	2 776 931	2 476 154
Nouveaux prêts		
Prêts garantis par des cautionnements personnels, des hypothèques mobilières et immobilières, taux variant entre 5,95 % et 8,20 %, échéant jusqu'en 2035 (provision pour pertes de 38 197 \$)	1 167 102	1 536 525
Prêts sans garantie, taux variant entre 5,45 % et 8,45 %, échéant jusqu'en 2026 (provision pour pertes de 3 750 \$)	20 000	
	1 187 102	1 536 525
	3 964 033	4 012 679
Radiation de prêts	6 557	
Remboursements de prêts de l'exercice	974 611	1 235 748
	981 168	1 235 748
	2 982 865	2 776 931
Provision pour prêts douteux	288 575	249 164
	2 694 290	2 527 767
Tranche à moins d'un an des placements	850 036	1 031 745
	1 844 254	1 496 022

**SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS
DE LA M.R.C. DE MASKINONGÉ (S.A.D.C.)**

NOTES COMPLÉMENTAIRES
exercice terminé le 31 mars 2020

6. PLACEMENTS (suite)

Les parties encaissables des placements au cours des cinq prochains exercices sont les suivantes:

	\$
2021	850 036
2022	514 241
2023	479 056
2024	347 023
2025	273 073

	2020 \$	2019 \$
FONDS STRATÉGIE JEUNESSE		
Solde au début - Prêts sans garantie, taux variant entre 0 % et 5,95 %, échéant jusqu'en 2024 (provision pour pertes de 7 362 \$)	471 010	509 592
Nouveaux prêts - Prêts sans garantie, taux de 0 %, échéant jusqu'en 2026 (aucune provision pour pertes)	155 150	170 129
	626 160	679 721
Remboursements de prêts de l'exercice	191 670	208 711
	434 490	471 010
Provision pour prêts douteux	7 362	5 297
	427 128	465 713
Tranche à moins d'un an des placements	140 366	159 513
	286 762	306 200

Les parties encaissables des placements au cours des cinq prochains exercices sont les suivantes:

	\$
2021	140 366
2022	118 500
2023	88 107
2024	58 244
2025	23 916

**SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS
DE LA M.R.C. DE MASKINONGÉ (S.A.D.C.)**

NOTES COMPLÉMENTAIRES
exercice terminé le 31 mars 2020

	2 0 2 0	2 0 1 9
7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	\$	\$
Mobilier de bureau	34 030	34 030
Matériel informatique	6 261	9 750
	40 291	43 780
8. EMPRUNT BANCAIRE		
L'emprunt bancaire autorisé au montant de 50 000 \$ porte intérêts à taux variable (le taux au 31 mars 2020 est de 6,45 %) et est renouvelable annuellement.		
9. CRÉDITEURS		
FONDS D'ADMINISTRATION		
Fournisseurs et frais courus	35 714	15 784
Salaires et vacances	24 583	30 198
Retenues à la source et contributions	10 112	10 966
Contributions et autres revenus reportés	4 983	3 064
Dûs à d'autres fonds, sans intérêt	49 871	30 345
	125 263	90 357
FONDS D'INVESTISSEMENT		
Dûs à d'autres fonds, sans intérêt	36 349	
FONDS STRATÉGIE JEUNESSE		
Dûs à d'autres fonds, sans intérêt		10 059

**SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS
DE LA M.R.C. DE MASKINONGÉ (S.A.D.C.)**

NOTES COMPLÉMENTAIRES
exercice terminé le 31 mars 2020

	2020	2019
	\$	\$
10. DETTE À LONG TERME		
FONDS STRATÉGIE JEUNESSE		
Emprunt du Capital Réseau S.A.D.C. & C.A.E., 2,9 %, remboursé au cours de l'exercice		2 260
Emprunt du Capital Réseau S.A.D.C. & C.A.E., 2,9 %, sans garantie, remboursable par versements trimestriels de 2 276 \$, capital et intérêts, échéant en septembre 2021	13 327	21 887
Emprunt du Capital Réseau S.A.D.C. & C.A.E., 2,9 %, sans garantie, remboursable par versements trimestriels de 3 514 \$, capital et intérêts, échéant en mars 2026	77 153	88 751
	90 480	112 898
Tranche à moins d'un an	20 761	22 422
	69 719	90 476

Les versements estimatifs à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants:

	\$
2021	20 761
2022	16 808
2023	12 657
2024	13 026
2025	13 410

**SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS
DE LA M.R.C. DE MASKINONGÉ (S.A.D.C.)**

NOTES COMPLÉMENTAIRES
exercice terminé le 31 mars 2020

	2020	2019
	\$	\$
11. ACTIF NET AFFECTÉ AUX INVESTISSEMENTS		
FONDS D'INVESTISSEMENT		
Contributions du Gouvernement fédéral pour investissements	1 637 975	1 637 975
Excédent des produits sur les charges et virements interfonds	1 765 884	1 496 277
	3 403 859	3 134 252
FONDS STRATÉGIE JEUNESSE		
Contributions du Gouvernement fédéral pour investissements	342 000	342 000
Excédent des produits sur les charges	88 092	73 522
	430 092	415 522

12. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

La société est liée par des contrats de location pour ses locaux, un photocopieur et un système téléphonique représentant des engagements totaux de 192 774 \$ répartis comme suit au cours des prochains exercices :

	\$
2021	38 915
2022	39 759
2023	39 759
2024	37 227
2025	37 114

Au 31 mars 2020, la société s'est également engagée à verser des prêts pour un montant totalisant 310 000 \$, soit 250 000 \$ du Fonds d'Investissement (282 000 \$ au 31 mars 2019) et 60 000 \$ du Fonds Stratégie Jeunesse (62 000 \$ au 31 mars 2019), en contrepartie du respect de certaines conditions.

**SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS
DE LA M.R.C. DE MASKINONGÉ (S.A.D.C.)**

NOTES COMPLÉMENTAIRES
exercice terminé le 31 mars 2020

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

La société, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

a) Risque de liquidité

La société est exposée à ce risque principalement à l'égard de son emprunt bancaire, de ses créditeurs et de sa dette à long terme.

b) Risque de crédit

Les principaux risques de crédit pour l'entité sont liés aux débiteurs de même qu'aux subventions à recevoir. La société consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir.

c) Risque de taux d'intérêt

La société est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la société à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux d'intérêt variable assujettissent la société à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

14. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'écllosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde.

En date du 17 juin 2020, la société est au courant de changements dans ses activités à la suite de la crise de la COVID-19, notamment la fermeture partielle de son entreprise pour une période indéterminée.

La direction n'est pas certaine de l'incidence de ces changements sur ses états financiers et croit que toute perturbation pourrait être temporaire; cependant, il existe une incertitude quant à la durée et à l'impact potentiel de cette perturbation.

En conséquence, nous ne sommes pas en mesure d'estimer l'impact potentiel sur les activités de la société en date de ces états financiers.

